

Le milliardaire d'extrême droite Pierre-Édouard Stérin refuse de se présenter devant une commission d'enquête

Le milliardaire et le directeur général de son projet politique Périclès ont décliné leur convocation devant la commission d'enquête de l'Assemblée sur l'organisation des élections. Le rapporteur de la commission dénonce cette attitude, et annonce une nouvelle convocation pour le 6 mai.

[Youmni Kezzouf](#) et [Antton Rouget](#)

22 avril 2025 à 20h03

Il préfère visiblement divaguer dans la presse de droite sur son obsession pour les tableaux Excel, dans lesquels il note les compétences de tout le monde, y compris sa propre femme, que répondre sous serment dans une enceinte parlementaire. Le milliardaire Pierre-Édouard Stérin, promu [à la une](#) du *Figaro Magazine* en ce week-end de Pâques, a refusé d'être auditionné par une commission d'enquête de l'Assemblée nationale portant sur l'organisation des élections en France, selon des informations de Mediapart.

Le fondateur du groupe Smartbox, qui multiplie les initiatives pour promouvoir l'agenda de l'extrême droite sur la scène politique et médiatique, a fait état de problème de calendrier mais aussi de désaccords de fond pour décliner sa convocation, mercredi 23 avril au Palais-Bourbon. Dans un mail adressé au président de la commission, le député Ensemble pour la République (EPR) de Gironde Thomas Cazenave, M. Stérin a fait savoir mardi 22 avril, à la veille de l'audition, qu'il est « *à l'étranger et indisponible* », s'étonnant d'avoir pris connaissance « *ce matin* » de sa convocation par voie de presse.



Pierre-Édouard Stérin. En fond, l'Assemblée nationale. © Photomontage Armel Baudet / Mediapart avec REA

Le message a été envoyé par l'un de ses bras droits, Arnaud Rérolle, également convoqué devant la commission d'enquête. Ce dernier avait pourtant été contacté en bonne et due forme par les services du Palais-Bourbon le jeudi 17 avril, comme Mediapart a pu le vérifier. Les administrateurs de l'Assemblée nationale ont par ailleurs contacté à plusieurs reprises et par plusieurs moyens Pierre-Édouard Stérin, et ce dès le 10 avril. La convocation avait été adressée au cabinet Image 7, qui gère les relations presse du fonds d'investissement du milliardaire, avant d'autres relances.

Son refus de comparaître est aussi motivé par le fait que les « *activités professionnelles* » du milliardaire n'auraient « *aucun lien* » avec les travaux de la commission, explique Arnaud Rérolle dans son message. L'un des objectifs des parlementaires est pourtant d'analyser le respect de la « *sincérité des scrutins* », au regard notamment de l'importance prise par les sondages et dans un contexte où Pierre-Édouard Stérin a lui-même [revendiqué](#) vouloir lancer, en lien avec « *divers médias* », des « *baromètres* » censés mesurer « *l'état du pays* ».

Cette volonté d'investir le champ politique est devenue manifeste au moment des premières révélations en juillet 2024, par le journal *L'Humanité*, des contours du [plan « Périclès »](#), à travers lequel Pierre-Édouard Stérin envisage d'injecter 150 millions d'euros afin de permettre l'accession de l'extrême droite au pouvoir. Depuis, le milliardaire se démultiplie pour déployer son plan : il [rachète](#) des médias et [finance](#) des think tanks, crée des [écoles hors contrat](#) et tisse sa toile dans l'[enseignement supérieur](#), lance son [organisme de formation](#) des élus et [propose son aide](#) à des prétendants à la présidentielle.

Dans *Le Figaro Magazine*, Arnaud Rérolle exposait ainsi les objectifs de cette structure dont l'acronyme est un programme à lui seul (« *Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes* ») : « *1/ diffuser les idées de droite et la ligne libérale-conservatrice pour qu'elles deviennent majoritaires. 2/ aider ceux qui les partagent à accéder au pouvoir au niveau local et national. 3/ aider ces personnes-là, une fois au pouvoir, à être efficaces.* »

Auprès de Mediapart, le député La France insoumise (LFI) de l'Essonne Antoine Léaument, à l'origine de la création de la commission d'enquête, réaffirme la légitimité de cette convocation : « *Ce n'est à personne d'autre que les députés de décider de ce qui entre dans le cadre d'une commission d'enquête, et par ailleurs c'est parfaitement dans le cadre : ils disent eux-mêmes qu'ils veulent influencer les élections et faire gagner un camp, c'est parfaitement l'objet de la commission.* »

À lire aussi

[Le plan « Périclès » : des millions pour l'extrême droite et une victoire du RN](#)
19 juillet 2024

L' élu dénonce également cette attitude du directeur général de Périclès et du milliardaire qui consiste à ne pas se rendre à une convocation pourtant obligatoire. « *On peut entendre les problèmes d'agenda, mais pas deux fois*, prévient-il. *On va les reconvoquer, et cette fois on ne sera pas aussi tolérants : s'ils persistent à refuser de venir, il y a des dispositions qui permettent de sanctionner la non-participation.* »

Selon une ordonnance du 17 novembre 1958, toute personne dont une commission d'enquête a jugé l'audition utile est tenue de déférer à la convocation qui lui est délivrée. La personne

qui ne comparaît pas ou refuse de déposer ou de prêter serment devant une commission d'enquête est passible de deux ans d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

Dans un communiqué, le président de la commission, Thomas Cazenave, et son rapporteur Antoine Léaument, ont annoncé reconvoquer Pierre-Édouard Stérin et Arnaud Rérolle :
« *Nous prenons acte de la réponse apportée par M. Rérolle ce 22 avril en son nom et en celui de M. Stérin et nous les convoquons donc de nouveau le 6 mai prochain pour une audition à laquelle aucune absence ne sera cette fois tolérée, la commission d'enquête étant souveraine sur le choix des personnes qu'elle souhaite auditionner.* »

Sollicités par Mediapart, Arnaud Rérolle et Pierre-Édouard Stérin n'avaient pas répondu au moment du bouclage de cet article.

[Youmni Kezzouf](#) et [Antton Rouget](#)